



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 15 novembre 2021 à compter de 20 h 00 à la salle du Conseil municipal au 7, chemin du Vide et à laquelle sont présents monsieur Denis Paquin, maire et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

Michel Vézina, conseiller au poste # 1  
Isabelle Sévigny, conseillère au poste # 2  
Johanne Lacourse, conseillère au poste # 3  
Marcel Boulay, conseiller au poste # 4  
Lise Dufour, conseillère au poste # 5  
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Les membres présents formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Denis Paquin, procède à l'ouverture de la séance à 20 h 00 et invite les conseillères et conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

### Résolution numéro 21-11-264

#### 1 Adoption de l'ordre du jour

---

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté et en modifiant le point suivant :

- 6.4 Appel d'offres de services pour l'investigation de l'égout pluvial rue Dubois côté nord, pour approbation (doc)

#### 2 Greffe

- 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2021, pour approbation (doc)
- 2.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2021, pour approbation (doc)

#### 3 Période de questions no 1 réservée au public

#### 4 Gestion financière et administrative

- 4.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)
- 4.2 Renouvellement annuel assurances MMQ et FQM, pour approbation (doc)
- 4.3 Offre d'achat de M. Claude Gingras pour un portable, pour approbation (doc)
- 4.4 Soumission jardinières et fleurs « Municipalité » 2022, pour approbation (doc)
- 4.5 Évaluation de rendement et nomination de la personne désignée – travaux d'accessibilité au centre communautaire et au bureau municipal de l'entrepreneur, pour approbation (doc)
- 4.6 Soumission d'Acrobate marketing promotionnel pour achat de tuque en tricot avec logo de la Municipalité, pour approbation (doc)
- 4.7 Démission de Mme Caroline Pigeon au poste d'adjointe administrative, par intérim, pour approbation (doc)
- 4.8 Entériner l'engagement de Mme Véronique Paré au poste d'adjointe administrative, par intérim, pour approbation
- 4.9 Nomination d'un maire suppléant pour une période de six mois, pour approbation
- 4.10 Entériner l'engagement de Mme Jannick Grégoire au poste de responsable de l'urbanisme, pour approbation
- 4.11 Fermeture du bureau durant la période des Fêtes, pour approbation
- 4.12 Demande pour nommer Mme Catherine L'Homme au conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance, pour approbation (doc)
- 4.13 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 541-21 modifiant le règlement 538-20 concernant les animaux, pour approbation (doc)
- 4.14 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 542-21 concernant la circulation et le stationnement, pour approbation (doc)

- 4.15 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 543-21 concernant les nuisances, pour approbation (doc)
- 4.16 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil, dûment remplies, en vertu des dispositions de l'article 357 de la LERM (doc)

## **5 Sécurité publique**

- 5.1 Modification au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de Rouville, pour approbation (doc)
- 5.2 Estimation des besoins en formation pour les pompiers volontaires ou à temps partiel, pour approbation (doc)
- 5.3 Entente intermunicipale pour le service régional de gestionnaire de formation en incendie, pour approbation (doc)
- 5.4 Entériner l'inscription de deux pompiers à la formation de pompier 1, pour approbation (doc)

## **6 Transport– Voirie locale**

- 6.1 Prévisions budgétaires 2022 relativement à l'entretien d'une section du rang de la Montagne conformément à l'entente avec la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, pour approbation (doc)
- 6.2 Travaux de voirie 2022 – Entente intermunicipale avec la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville relativement au chemin Saint-François, pour approbation (doc)
- 6.3 Évaluation de rendement de l'entrepreneur dans le cadre des travaux de voirie de la descente de la Côte-Double 2021, pour approbation (doc)
- 6.4 ~~Offre de services d'Excavation Claude Guertin inc. pour l'investigation de l'égout pluvial rue Dubois côté nord, pour approbation (doc)~~

## **7 Hygiène du milieu et cours d'eau**

## **8 Santé et bien-être**

## **9 Aménagement, urbanisme et développement**

- 9.1 Nomination d'un membre élu au CCU en remplacement de M. Claude Gingras, pour approbation
- 9.2 Formations à la responsable de l'urbanisme, pour approbation (doc)

## **10 Loisirs et culture**

- 10.1 Souper de Noël pour les employés, pour approbation (doc)

## **11 Correspondances**

## **12 Période de questions no 2 réservée au public**

## **13 Clôture de la séance**

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

### Résolution numéro 21-11-265

#### 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2021

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par Mme Lise Dufour, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 4 octobre 2021 soit et est adopté tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

### Résolution numéro 21-11-266

#### 2.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2021

Sur proposition de Mme Johanne Lacourse, appuyée par Mme Isabelle Sévigny, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021 soit et est adopté tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

3 Période de questions no 1 réservée au public

---

*Une période de question réservée au public s'est tenue à ce moment-ci.*

Résolution numéro 21-11-267

4.1 Approbation des comptes et salaires

---

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Fournisseurs :	368 243,25 \$
Salaires :	67 891,36 \$

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-268

4.2 Renouvellement annuel assurances MMQ et FQM

---

Sur proposition de Mme Isabelle Sévigny, appuyée par Mme Lise Dufour, il est **résolu** de renouveler notre police d'assurance municipale avec La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour l'année 2022 et que leur lettre datée du 4 octobre 2021 intitulée « Renouvellement de votre contrat d'assurance de dommages avec la MMQ » fasse partie intégrante de la présente résolution comme si elle était, tout au long, reproduite;

Il est également **résolu** d'affecter un montant de 39 062,33 \$ au budget 2022 pour défrayer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-269

4.3 Offre d'achat de M. Claude Gingras pour un portable

---

Sur proposition de M. Michel Vézina, appuyée par M. Marcel Boulay, il est résolu d'accepter l'offre d'achat de M. Claude Gingras pour un portable au coût de 450 \$.

*M. Nicolas Beaulne vote contre cette résolution*

**Adoptée à la majorité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-270

4.4 Mandat à Serres Ste-Anne inc. pour la confection des jardinières de fleurs

---

Sur proposition de Mme Johanne Lacourse, appuyée par Mme Isabelle Sévigny, il est **résolu** de mandater Serres Ste-Anne inc. pour la confection des jardinières de fleurs de la municipalité pour l'année 2022 au coût de 1 573,55 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au budget 2022 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-271

- 4.5 Évaluation de rendement de l'entrepreneur et nomination de la personne désignée – travaux d'accessibilité au centre communautaire et au bureau municipal
- 

Sur proposition de M. Michel Vézina, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** de procéder à l'évaluation de rendement de l'entrepreneur dans le cadre des travaux d'accessibilité au centre communautaire et au bureau municipal et de nommer Mme Pierrette Gendron, directrice générale, comme étant la personne désignée pour effectuer cette évaluation.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-272

- 4.6 Mandat à Acrobat marketing promotionnel pour la confection de tuque avec logo de la Municipalité
- 

Sur proposition de Mme Isabelle Sévigny, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'accepter la soumission d'Acrobat marketing pour l'achat de 24 tuques en tricot avec logo de la Municipalité au coût de 403,98 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au budget 2021 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-273

- 4.7 Démission de Mme Caroline Pigeon au poste d'adjointe administrative par intérim
- 

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est résolu d'accepter la démission de Mme Caroline Pigeon au poste d'adjointe administrative par intérim, en date du 26 novembre 2021.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-274

- 4.8 Entériner l'engagement de Mme Véronique Paré au poste d'adjointe administrative par intérim
- 

Sur proposition de Mme Isabelle Sévigny, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** d'entériner l'engagement de Mme Véronique Paré au poste d'adjointe administrative par intérim, à compter du 8 novembre 2021 et que ses conditions d'engagement soient mentionnées dans un document.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-275

- 4.9 Nomination d'un maire suppléant pour une période de 6 mois
- 

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** de nommer M. Marcel Boulay, conseiller au poste numéro 4, à titre de maire suppléant de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir pour une période de 6 mois.

Il est également **résolu** qu'il soit nommé pour siéger au conseil de la MRC de Rouville en cas d'incapacité du maire d'y assister.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-276

4.10 Entériner l'engagement de Mme Jannick Grégoire au poste de responsable de l'urbanisme

---

Sur proposition de Mme Isabelle Sévigny, appuyée par Mme Lise Dufour, il est **résolu** d'entériner l'engagement de Mme Jannick Grégoire au poste de responsable de l'urbanisme à compter du 4 novembre 2021 et que les conditions d'engagement soient mentionnées dans un document.

Il est également **résolu** que le poste de Responsable du service d'urbanisme lui confère l'ensemble des pouvoirs attribués à l'inspecteur en bâtiment, au responsable des services techniques, urbanisme et environnement et au fonctionnaire désigné pour l'application des règlements relatifs aux animaux et à l'encadrement des chiens ainsi que pour l'application de l'ensemble de la réglementation municipale.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-277

4.11 Fermeture du bureau durant la période des Fêtes

---

Sur proposition de Mme Johanne Lacourse, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de fermer le bureau municipal durant la période des Fêtes du 23 décembre 2021 au 4 janvier 2022 inclusivement.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-278

4.12 Nomination de Mme Catherine L'Homme, coordonnatrice aux loisirs et communications, pour faire partie du conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance

---

Sur proposition de Mme Johanne Lacourse, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** de nommer Mme Catherine L'Homme, coordonnatrice aux loisirs et communications, pour faire partie du conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance à titre de membre de la communauté.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 21-11-279

4.13 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 541-21 modifiant le règlement 538-20 concernant les animaux

---

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 541-21 est donné par Mme Lise Dufour, conseillère au poste numéro 5, qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le Règlement numéro 541-21 modifiant le règlement 538-20 concernant les animaux.

Ce règlement a pour objet de modifier la disposition applicable aux animaux sauvages.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 21-11-280

4.14 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 542-21 concernant la circulation et le stationnement

---

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 542-21 est donné par M. Marcel Boulay, conseiller au poste numéro 4, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le Règlement numéro 542-21 concernant la circulation et le stationnement.

Ce règlement a pour objet de déterminer toutes les dispositions relatives à la circulation et au stationnement sur les routes municipales.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 21-11-281

4.15 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 543-21 concernant les nuisances

---

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 543-21 est donné par Mme Isabelle Sévigny, conseillère au poste numéro 2, qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le Règlement numéro 543-21 concernant les nuisances.

Ce règlement a pour objet de définir ce qui constitue une nuisance ainsi qu'imposer des amendes aux personnes qui créent ou laissent subsister de telles nuisances.

4.16 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil, dûment remplies, en vertu des dispositions de l'article 357 de la LERM

---

Conformément aux dispositions de l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, Mmes Isabelle Sévigny, Johanne Lacourse et Lise Dufour ainsi que MM. Denis Paquin, Michel Vézina, Marcel Boulay et Nicolas Beaulne, déposent à cette séance du conseil, leur déclaration écrite « *Divulgarion des intérêts pécuniaires des membres du conseil* ».

Résolution numéro 21-11-282

5.1 Projet de modification au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de Rouville

---

Sur proposition de Mme Johanne Lacourse, appuyée par Mme Lise Dufour, il est **résolu** d'adopter le *Projet de modification au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé* de la MRC de Rouville présenté en date du 30 septembre 2021.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-283

5.2 Estimation des besoins en formation pour les pompiers volontaires ou à temps partiel

---

**Considérant** que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les

pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Considérant** que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habilités nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Considérant** qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* et qu'il a été reconduit en 2019;

**Considérant** que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Considérant** que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Considérant** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Considérant** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir prévoit former trois pompiers pour le programme Pompier 1 au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Considérant** que la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Rouville en conformité avec l'article 6 du Programme;

**En conséquence**, il est proposé par M. Nicolas Beaulne, appuyé par Mme Isabelle Sévigny et **résolu** de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Rouville.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 2021-11-284

5.3 Entente intermunicipale pour le service régional de gestionnaire de formation en incendie

---

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** d'accepter l'entente intermunicipale pour le service régional de gestionnaire de formation en incendie présenté par la MRC de Rouville qui débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une période de cinq ans, laquelle entente fait partie intégrante de la présente résolution comme ci au long reproduite.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 2021-11-285

5.4 Entériner l'inscription de deux pompiers à la formation de pompier 1

---

Sur proposition de Mme Johanne Lacourse, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'entériner l'inscription de M. Jean-François Claing et de Jason Trottier à la formation de pompier 1, de défrayer les coûts tels que spécifiés

dans l'Entente conjointe de travail entre la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et les employés pompiers du SSISAM.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-286

6.1 Prévion budgétaire 2022 relativement à l'entretien d'une section du rang de la Montagne conformément à l'entente avec la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

---

**Considérant** que les Municipalités de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de Mont-Saint-Grégoire ont conclu une entente relative à l'entretien d'une partie du rang de la Montagne;

**Considérant** que l'entente prévoit la fourniture du service par la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire à la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir dans une proportion de 58 % et 42 %;

**Considérant** que le Conseil a pris connaissance des travaux à effectuer sur cette section du rang de la Montagne soumis par la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'année 2022, du coût de ces travaux ainsi que la part de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, à savoir :

• Fauchage	179 \$
• Marquage de la chaussée	161 \$
• Rapiéçage mécanisé	4 584 \$
• Accotement	0 \$
• Déneigement : au coût du contrat	2 424 \$
• Glissière de sécurité	<u>2 153 \$</u>
TOTAL	9 501 \$

**En conséquence**, il est proposé par Mme Isabelle Sévigny, appuyé par M. Michel Vézina et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir approuve les prévisions budgétaires 2022 présentées par la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire relativement aux travaux de voirie à effectuer par celle-ci sur une section du rang de la Montagne, le tout conformément à l'entente intermunicipale mentionnée dans le préambule de la présente résolution.

Il est également **résolu** de prévoir au budget 2022, les sommes nécessaires pour payer ces travaux évalués à 9 501 \$ représentant 42 % du coût total des travaux.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-287

6.2 Travaux de voirie 2022 – Entente intermunicipale avec la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville relativement au chemin Saint-François

---

**Considérant** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir a conclu une entente avec la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville relativement à l'entretien d'une section du chemin Saint-François (2,9 km) et à la fourniture de services;

**Considérant** que le Conseil prévoit effectuer dans l'année 2022 les travaux de voirie suivants, à savoir :

• Marquage de la chaussée	1 220 \$
• Déneigement (incluant sel à déglacage)	11 165 \$



- Asphaltage et pierre 10 000 \$
- Total : 22 385 \$

**Considérant** que ces travaux seront répartis au pourcentage établi à l'entente soit 78 % (17 460 \$) par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et 22 % (4 925 \$) par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Johanne Lacourse, appuyé par M. Michel Vézina et **résolu** que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir accepte les prévisions budgétaires pour les travaux à effectuer en 2022 sur cette section du chemin Saint-François (2,9 km) et porte au budget 2022 les sommes nécessaires pour exécuter ces travaux.

Il est également **résolu** de transmettre la présente résolution à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, pour approbation.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-288

6.3 Évaluation de rendement de l'entrepreneur MSA Infrastructures inc. dans le cadre des travaux de voirie de la descente de la Côte-Double 2021

---

**Considérant** que la Municipalité a procédé à l'évaluation de rendement de l'entrepreneur MSA Infrastructures inc. dans le cadre des travaux de voirie de la descente de la Côte-Double 2021;

**Considérant** que l'entrepreneur a obtenu une note de passage de 81 %;

**Considérant** que la Municipalité a suivi la procédure établie dans sa Politique d'évaluation de rendement;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Michel Vézina, appuyé par Mme Johanne Lacourse et résolu d'approuver l'évaluation de rendement de l'entrepreneur MSA Infrastructures inc. dans le cadre des travaux de voirie de la descente de la Côte-Double 2021 préparée par Mme Pierrette Gendron, directrice générale, en date du 13 septembre 2021.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-289

6.4 Demande d'offres de service pour un relevé d'arpentage de l'égout pluvial rue Dubois côté nord

---

Sur proposition de M. Michel Vézina, appuyée par Mme Lise Dufour, il est **résolu** de demander des offres de service pour un relevé d'arpentage de l'égout pluvial rue Dubois côté nord afin de régler un problème d'égouttement des propriétés.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-290

9.1 Nomination d'un membre élu au CCU en remplacement de M. Claude Gingras

---

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** de nommer M. Michel Vézina comme membre élu au CCU en remplacement de M. Claude Gingras.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-291

9.2 Formations à la responsable de l'urbanisme

---

Sur proposition de Mme Isabelle Sévigny, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** d'inscrire Mme Jannick Grégoire, responsable de l'urbanisme, aux formations de la COMBEQ au coût de 2 317,16 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au budget 2021 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 21-11-292

10.1 Souper de Noël pour les employés

---

Sur proposition de Mme Isabelle Sévigny, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** d'autoriser les dépenses pour le souper de Noël des employés au coût approximatif de 2 700 \$, d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-190-01-493 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

12 Période de questions no. 2 réservée au public

---

*Une période de question réservée au public s'est tenue à ce moment-ci.*

Résolution numéro 21-11-293

13 Clôture de la séance

---

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** que la séance soit levée à 20 h 22.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

\_\_\_\_\_  
(Original signé)  
Le maire

\_\_\_\_\_  
(Original signé)  
La directrice générale et  
greffière-trésorière